



www.autoprevention.qc.ca
(514) 844-2886 • (800) 363-2344

LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE

Gérer les produits inflammables et combustibles

Pour bien prévenir les risques d'incendie, vérifiez les points suivants et implantez des mesures correctives pour tous les points auxquels vous avez répondu non.

		oui	non
1. Éliminer les risques			
<i>L'utilisation de produits inflammables augmente les risques d'incendie. Il faut donc opter pour des substituts moins dangereux, voire ininflammables.</i>	• On utilise des produits ininflammables chaque fois que c'est possible.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• La plupart des aérosols utilisés sont des produits ininflammables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Contrôler les risques			
<i>Les produits inflammables ne doivent pas être entreposés sur les lieux de travail à cause des projections d'étincelles, de tisons...</i>	• Les règles du SIMDUT sont respectées : (SIMDUT)		
	– les contenants sont étiquetés ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	– les fiches signalétiques sont disponibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• On limite les quantités entreposées en permanence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• On limite la quantité de produits au poste de travail à celle utilisée dans la journée. (SIMDUT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• On entrepose dans un local fermé et ventilé. (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Des armoires homologuées (sigles UL, FM, CSA) sont disponibles au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Les contenants sont entreposés loin de la chaleur et des sources d'ignition (étincelles, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Tous les bidons et les contenants utilisés pour transvaser des produits sont identifiés conformément au SIMDUT (nom et dangers). (SIMDUT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Tous les bidons sont homologués. (sigles UL, FM, CSA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Les huiles usées sont gardées dans des réservoirs d'acier approuvés pour les liquides de classe II. (CNPI)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Les poubelles et le compacteur à déchets dangereux (filtres à huile, filtres à essence, etc.) sont homologués. (sigles UL, FM, CSA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Ces poubelles sont en nombre suffisant. (RSST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Les poubelles utilisées pour les résidus liquides et chiffons imbibés ont un couvercle qui ferme automatiquement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Savoir faire			
<i>Un bidon homologué pour le transport n'est pas nécessairement sécuritaire pour l'entreposage. Il faut donc choisir le bon bidon pour le bon usage.</i>	• On utilise des bidons appropriés à l'usage prévu lors de leur conception.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Une procédure d'élimination périodique est prévue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• On connaît bien les priorités d'intervention qui sont :		
	1. contrôler la source de l'écoulement ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2. éliminer les sources d'ignition ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Une faible quantité d'essence dans les huiles usées les transforme en produits inflammables.</i>	3. délimiter la zone du sinistre ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4. ramasser rapidement et en disposer adéquatement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Tous les travailleurs susceptibles d'utiliser des produits dangereux ont reçu une formation sur le SIMDUT.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Les chiffons gras et certains résidus peuvent provoquer un incendie par auto-ignition ou au contact d'une source d'ignition.</i>			
<i>Les chiffons gras et certains résidus peuvent provoquer un incendie par auto-ignition ou au contact d'une source d'ignition.</i>			
<i>Une flaque de produit inflammable peut constituer un danger d'incendie. Il faut s'en occuper en respectant certaines priorités.</i>			
<i>La connaissance des risques et des mesures de prévention permet de réduire les risques.</i>			

LISTE DES RÈGLEMENTS ET DES CODES

CNPI : Code national de prévention des incendies du Canada
RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
UL, FM, CSA: Sceaux d'approbation des organismes normatifs

Les points identifiés en caractères gras doivent être traités en priorité. Reporter les points à corriger sur la fiche d'action prévue à cet effet.